

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-01-01
Séance du jeudi 16 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaients présents : Michel GRANGE, Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Gaëtan DE GRACIA, Corentin LALLAU BAZIN, Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Michaël CHARMEAUX, Brigitte CHARPIN, Jérôme BROC & Françoise BOISSET (12).

Etaients excusés : Virginie FREYNET TICHADOU / pouvoir à Magali SEGARD & Emilie VELLETAZ / pouvoir à Jean-Luc BOCQUIN (2).

Etaients absents : David SANTIN-JANIN (1).

Date de convocation : jeudi 09 janvier 2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

OBJET : SIGNATURE DU MARCHE DE MAÎTRISE D'OEUVRE
pour la programmation et la réalisation d'une étude de faisabilité
d'un projet de construction d'ateliers communaux et de locaux associatifs

Vu le code de la commande publique,

Vu le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis du jeudi 28 novembre 2024,

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	14

↳ **Société retenue** : Laurent LOUIS & Bernard PERINO, Architectes,
109 rue Yvon Morandat, 73000 CHAMBERY

↳ **Montant du marché** : 1 500 000.00 € TTC.

↳ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché public de maîtrise d'œuvre pour la programmation et la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet de construction d'ateliers communaux et de locaux associatifs.

↳ **L'invite** à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer également tout autre document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ

